

## LIGUE POUR LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

mémoire—1735

## LIMITES DE PRÊTS DISCRÉTIONNAIRES—1248

## LINCOLN, ABRAHAM

opinions sur l'émission du papier-monnaie—1211

## LOEB, HAROLD

"The Chart of Plenty"—401

## LOI D'ARRANGEMENT ENTRE CULTIVATEURS ET CRÉANCIERS

attitude des banques à l'égard de la—62

banques refusent le crédit aux cultivateurs qui en profitent—157

recours des cultivateurs à la—847

## LOI SUR LE MIN. DES FINANCES

gros prêts avant la dépression—609

## LOI DES BANQUES D'ÉPARGNES DE QUÉBEC

étude—1385

## LOI DES PRÊTS POUR AMÉLIORATION AGRICOLE

banques veulent faire un succès de la loi—1437

défaut, peine—1423

échéances des prêts—1422

enregistrement de documents, frais, non imputable aux emprunteurs—1410

garantie gouvernementale inspire aux cultivateurs confiance dans les banques—826

garantie hypothécaire, frais—1411

prêt sur graineries mobiles—1414

## LOI DES SURPLUS DE BÉNÉFICES DE GUERRE

application aux banques à charte—568

## LOI SUR L'ASSISTANCE À L'AGRICULTURE DANS LES PRAIRIES—835, 840

assurance de la récolte—865

## LOI SUR LE RÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES

assurance de la récolte—865

MONNAIE—*Voir aussi* ÉMISSION DE BILLETS, INFLATION

argument en faveur de l'émission en fonction du besoin public—543

augmentation de la quantité—97

déclaration de M. G. F. Towers sur un plus grand emploi des moyens de créer de la monnaie—681

définition—984

expansion, circonstances la justifiant—623

libre de dette—207

définition—207

emprunts de la Banque du Canada—212

libre d'intérêt—216

monnaie d'imprimerie—198

moyens de la retirer de la circulation—635

politique d'augmentation par la Banque du Canada—135

quantité de la, effet de l'augmentation quant à l'inflation—759

## MONNAIE, BANQUE DU CANADA

augmentation de l'émission—136

papier-monnaie non rachetable—643

## MONNAIE, ÉMISSION DE

responsabilité de maintenir le pouvoir d'achat du papier-monnaie—625, 753

## MONNAIE LÉGALE, TENUE EN DISPONIBILITÉ—105

## MONOPOLE DU COMMERCE BANCAIRE—91

## MOYEN D'ÉCHANGE

comparaison des paiements par chèques et billets—738